

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 3 (1977)

Heft: 2

Rubrik: Cours de direction 2 1977/78

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeder Teilnehmer darf nur in einer Formation mitwirken.

Die weiteren Wettbewerbsbestimmungen betreffend Pflichtstücke, Vorspiel, Preise und Jury gehen aus einem Prospekt hervor, der bei folgender Adresse bezogen werden kann: Musikschule und Konservatorium Winterthur, Schwalmackerstrasse 25, 8400 Winterthur.

Die *Anmeldungen* sind bis zum 30. Juni 1977 an dieselbe Adresse zu richten.

8. Solothurnischer Wettbewerb für Vokal- und Instrumentalmusik

Die Musikgesellschaft Frohsinn Laupersdorf bringt am 22. Oktober 1977 den 8. Musikwettbewerb für gehobene Unterhaltungs- und klassische Musik zur Durchführung.

Einzel- und Gruppenvorträge auf Musikinstrumenten sowie Gesangsvorträge werden von einer Fachjury bewertet und entsprechend ausgezeichnet. Für Vokal- und Instrumentalvorträge werden getrennte Ranglisten erstellt.

Anmeldungen sind zu richten an: Anton Krapf, Wasserfallenweg, 4717 Mülliswil, Telefon (062) 71 45 82 oder 71 45 10.

Anmeldeschluss: 30. Juni 1977

Kulturreise nach Wien für EOJ-Mitglieder und ihre Angehörigen

Die Swissair bestätigt, dass die Kulturreise nach Wien vom 2.–8. Oktober 1977 nach folgendem Programm stattfinden kann:

2. Oktober (Sonntag)

Zürich ab 07.35 Swissair Kurs SR 430

Wien an 08.45

8. Oktober (Samstag)

Wien ab 20.30 Swissair Kurs SR 437

Zürich an 21.45

Der Preis pro Person beträgt Fr. 675.– und schliesst ein:

– Flug Zürich–Wien retour (Economyklasse)

– 6 Übernachtungen (Basis Doppelzimmer mit Bad oder Dusche) im Hotel Royal, Singerstrasse 3, Wien 1, einschliesslich Frühstück

– Fahrten vom und zum Wiener Flughafen

Der Einzelzimmerzuschlag beträgt

Fr. 210.–

Opern- und Konzertprogramm für Oktober sind leider noch nicht erhältlich.

Interessenten wollen sich bis zum 30. Juli 1977 beim Zentralsekretär des EOJ, Herrn Jürg Nyffenegger, Postfach 49, 3000 Bern 6, melden.

Communications du comité central

1. Le poste de bibliothécaire central est à pourvoir

Nous prions les sections de bien vouloir distribuer à leurs membres la circulaire concernant la recherche d'un remplaçant pour le bibliothécaire central démissionnaire.

2. Distribution de la «Sinfonia»

Nous avons dû constater malheureusement que la personne recevant d'office les quatre exemplaires de la «Sinfonia» ne se soucie pas toujours de leur distribution de sorte que des communications impor-

tautes de la SFO n'atteignent pas les personnes visées. Nous prions les sections qui ne l'auraient pas encore fait, d'établir un plan de distribution et de circulation pour l'organe officiel de la SFO.

3. Mutations

Démissions: Orchesterverein Sumiswald et Orchesterverein Kerns. – Nous regrettons beaucoup la démission de ces sections.

Admissions: Orchesterverein Rothrist, Leberberger Instrumentalisten et Kammerorchester der Basler Chemie (réadmission). – Nous souhaitons à ces sections une cordiale bienvenue au sein de la SFO.

Sursee, 18.5.1977

Pour le comité central:

A. Bernet, président central

Cours de direction II 1977/78

L'assemblée des délégués décida de continuer les cours de direction. Les participants du cours passé ayant achevé le but principal dans une large mesure: l'acquisition d'une technique de direction claire, le cours II sert à approfondir les sujets traités du cours I et surtout à diriger des œuvres contemporaines à la portée de nos orchestres d'amateurs.

Un cours préparatoire est organisé à l'intention de nouveaux participants qui auront l'occasion de se familiariser avec la technique de direction. Il durera trois samedis après-midi.

Le cours principal aura une durée de cinq après-midi avec le concours d'un orchestre, le cas échéant avec une visite chez une section de notre société offrant la possibilité de diriger.

Les dates exactes seront communiquées dès que la disponibilité du local au Conservatoire de Zurich sera assurée.

Coût: Cours principal: fr. 250.– sans les Cours préparatoire: fr. 120.– partit.

Inscription: Sans attendre auprès de l'animateur du cours, Fritz Kneusslin, chef d'orchestre, Amselstrasse 43, 4059 Bâle.

Procès-verbal de la 57e assemblée des délégués, tenue à Cham, Maison de paroisse, le 14 mai 1977

1. Salutations

Le président central salue, en allemand et en français, l'assemblée et, en particulier, les membres d'honneur et les invités. Sont représentés: le Conseil suisse de la musique (Dr. Ed. M. Fallet), la Société suisse de pédagogie musicale (R. Widmer), la Commune de Cham (Dr. Baumgartner, président de commune), le Grand conseil du canton de Zoug, les Ecoles de musique de Zoug et de Cham ainsi que la presse.

Se sont fait excuser les membres d'honneur P. Schenk et A. Jaquet, M. P. Escher, membre de la commission de musique, le Département fédéral de l'Intérieur, la Pro Helvetia, la SUISA, l'Association des mu-

siciens suisses et le Conseil d'Etat du canton de Zoug. En outre, 39 sections ont excusé leur absence.

Le président central félicite les sections suivantes:

– pour 75 ans d'existence: Orchesterverein Amriswil, Orchestre Euterpia Les Breuleux et Orchesterverein Rüti (ZH).

– pour 50 ans d'existence: Orchesterverein Langnau i. E.

– pour 25 ans d'existence:

Kirchgemeindeorchester Zürich-Schwamendingen

– pour 50 ans d'appartenance à la SFO: Orchesterverein Binningen.

Le président central remercie l'Orchestre de Cham de son invitation et de l'organisation de l'assemblée des délégués et le Conseil communal de Cham de vouloir bien offrir l'apéritif.

2. Etat des présences

Selon la liste des présences, 47 sections sont représentées par 82 délégués ayant le droit de vote. 30 sections ignorent la convocation à l'assemblée des délégués.

Nomination des scrutateurs:

Sont nommés: MM. A. Schneider, de l'Orchestre de Brugg (AG), et R. Baumann, de l'Orchestre de Sursee.

3. Procès-verbal de la 56e assemblée des délégués, tenue à Olten, le 15.5.1976

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec les meilleurs remerciements à son auteur et avec les remerciements réitérés aux organisateurs de l'assemblée des délégués.

4. Rapport du président central sur l'activité de la SFO en 1976

Le vice-président remercie le président central du grand travail accompli l'année écoulée ainsi que du rapport qui est accepté à l'unanimité.

5. Rapport du bibliothécaire central pour 1976

Le rapport est approuvé à l'unanimité. Le président central remercie le bibliothécaire central du grand travail accompli et donne connaissance de sa démission. M. A. Brunold a rempli ses fonctions pendant six ans. Un successeur n'a encore pu être trouvé. L'appel lancé dans la «Sinfonia» est resté sans écho. Aussi est-il adressé à l'assemblée des délégués. M. Brunold continuera à assurer le poste jusqu'à ce qu'un successeur soit trouvé, mais au maximum encore durant une année.

6. Rapport de la commission de musique pour 1976

Le président central remercie la commission de musique de son travail, le président, Fritz Kneusslin, en particulier, qui a organisé le cours de direction. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

7. Acceptation des comptes 1976 et rapport des vérificateurs

Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec les remerciements au caissier central pour le travail impeccable et expéditif.

8. Budget 1977 et cotisation 1977

Le budget est approuvé à l'unanimité. La cotisation annuelle reste fixée à 3 francs. En rapport avec la succession au poste de bibliothécaire central, il y aura lieu d'envisager une augmentation pour 1978.